

ÉTAT DES SERVICES PUBLICS⁽¹⁾ - ANNÉE 2019
(accompli au sens de l'article 10 du décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015)

Nom de famille, prénom : _____

Nom d'usage : _____ né(e) le _____ à _____

Grade actuel : _____

Administration : _____

RENSEIGNEMENTS (cocher la case correspondante)

1°) Statut du candidat :

- fonctionnaire stagiaire
- fonctionnaire titulaire
- auxiliaire
- vacataire
- contractuel – le contrat de travail est régi par le :
droit privé droit public

2°) Dans le cas de services accomplis auprès d'un établissement public, préciser :

- a) le caractère de l'établissement
- administratif (E.P.A.)
 - scientifique culturel et professionnel (E.P.S.C.P.)
 - industriel et commercial (E.P.I.C.)
 - autre (préciser) :

3°) Service national :

- effectué du _____ au _____
- non effectué

b) le régime de retraite (sauf pour les fonctionnaires) :

4°) Observations diverses : _____

Grade	Qualité ⁽²⁾	Affectation, lieu, service ⁽³⁾	Dates des périodes d'emploi ⁽⁴⁾	Observations ⁽⁵⁾
			du _____ au _____	
			du _____ au _____	
			du _____ au _____	
			du _____ au _____	
			du _____ au _____	

Soit une ancienneté de _____ ans, _____ mois et _____ jours au **31 décembre 2019**.

Le début de la scolarité intervenant le 1^{er} janvier de l'année suivant le concours, le calcul de la durée des services est arrêté au 31 décembre de l'année des épreuves, avec **une présomption de présence** à cette date (cf : l'article 10 du décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015).

L'intéressé(e) exerce-t-il (elle) actuellement ses fonctions ?

Oui Non

Sinon, perçoit-il (elle) son traitement ?

Oui Non

Cachet de l'administration

A _____ le _____ 2019

Qualité ⁽⁶⁾ _____

Nom _____

Signature

La vérification des conditions requises pour concourir sera effectuée durant les épreuves d'admission, à savoir du 16 octobre au 5 décembre 2019. Durant cette période, seuls les candidats admissibles dont la candidature n'est pas recevable en seront informés individuellement.

⁽¹⁾ Compte **non tenu** des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps de la fonction publique.

⁽²⁾ Fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), contractuel, vacataire, ouvrier.

⁽³⁾ Préciser les différentes affectations dont l'intéressé(e) a fait l'objet (éviter les sigles).

⁽⁴⁾ Le cas échéant, indiquer avec exactitude les périodes de service à temps partiel en précisant, si nécessaire, le nombre d'heures accomplies (par semaine, mois ou année). Indiquer également les périodes de disponibilité, congé formation, congé parental...

⁽⁵⁾ Temps partiel, mi-temps, disponibilité, autre position.

⁽⁶⁾ Les renseignements donnés ci-dessus conditionnent la recevabilité de votre candidature. Le présent état doit être établi et signé par l'autorité administrative investie du pouvoir de nomination.